

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 11 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le 11 mai à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 28/04/2023
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 42
Nombre de procurations : 3
Votes pour : 45
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIERES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon(Loubaut), MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

ETAIENT ABSENTS : /

ETAIENT EXCUSES : VANDERSTRAETEN François (Artigat), DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BERDOU Raymond, SUPERY Jean-Marc (Le Mas d'Azil),

PROCURATIONS : VANDERSTRAETEN François à SARDA Manuel, DUFOSSE Dominique à CAMPS Frédéric, BERDOU Raymond à MARTINEZ Rolande

Délibération n° 2023-52 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : PARTICIPATION FINANCIERE 2023 AU SIVOM DU PLANTAUREL ET SIGNATURE AVENANT N° 13 À LA CONVENTION

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes de la Lèze a signé en 2008 une convention de partenariat avec le SIVOM du Plantaurel concernant la participation financière de la Communauté de Communes au fonctionnement de l'ALAE en lieu et place de la Commune de Pailhès.

La participation financière pour l'année 2023 s'élève à 35 600 €. Monsieur le Président propose de signer l'avenant n° 13 à la convention fixant le montant de la participation pour 2023.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré :

- valide la participation financière de 2023 d'un montant de 35 600 €
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 13 à la convention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
JALOUX Philippe

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude